

Astuces : rabais jurassiens

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **29 (1999)**

Heft 9

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Des piles de piles

Pour fêter son 40^e anniversaire, la Fédération romande des consommateurs (FRC) a choisi de lancer une campagne toute simple mais qui concerne les consommateurs de tous âges. «Unissons nos forces, récupérons les piles», tel est le mot d'ordre.

Si les Suisses sont les champions de la récupération du verre, du PET et du papier, ils jettent à la poubelle une pile sur deux. Bien plus, depuis 1991, les consommateurs paient, sur chaque pile vendue, une taxe anticipée destinée à financer... le recyclage. Celle-ci est perdue pour vous si la pile est jetée à la poubelle et vous payez une seconde fois pour l'élimination des ordures ménagères.

Chaque Suisse consomme 10 à 12 piles par an en moyenne, soit un total de 80 millions d'unités. Il y a quarante ans, un ménage n'achetait guère que des piles de lampes de poche. Aujourd'hui, elles sont partout, sous toutes les formes: appareils photos, télécommandes, téléphones portables, appareils ménagers, jouets et gadgets idiots.

Si les piles ne sont pas dangereuses en tant qu'objet (encore que les jeunes enfants puissent avaler les piles boutons), leur contenu, lui, renferme des substances toxiques. Éliminées dans des déchets ordinaires, elles polluent dangereusement l'environnement, par l'intermédiaire des usines d'incinération, mettant ainsi notre santé en péril. Collectées séparément, elles bénéficient d'un traitement adéquat et les métaux dont elles sont constituées (zinc, cadmium) peuvent être récupérés. Récupération obligatoire depuis 1980!

La campagne FRC sensibilise aussi bien les distributeurs, qui doivent mettre à disposition des récipients visibles pour le consumma-

teur, que les consommateurs eux-mêmes, spécialement les jeunes, gros utilisateurs de piles. Outre ces dernières, il faut absolument récupérer les accumulateurs d'énergie rechargeables, qui ressemblent à des piles et contiennent le dangereux cadmium. On en vend 160 tonnes par an, ce qui représente 20 tonnes de cadmium.

La campagne pose trois questions: quoi? où? pourquoi? Les réponses sont claires. Il faut récupérer toutes les piles: rondes, carrées, boutons, même celles dites «vertes», et tous les petits accus de moins d'un kilo. Il faut les déposer dans les bureaux FRC-Conseils, sur les stands installés dans les foires et les comptoirs et

dans les lieux de vente ou le point de collecte de votre commune. Cela permet de ménager l'environnement, évite de gaspiller des matières premières de valeur et de payer deux fois.

Pour chaque pile récupérée déposée dans un récipient portant le symbole FRC de la campagne, celle-ci versera un centime à une œuvre d'entraide. Alors, avec votre collaboration de consommateur conscient, on récupérera peut-être neuf piles sur dix au lieu d'une sur deux!

Janine Chassot/FRC

Affichettes et dépliants explicatifs à votre disposition à la FRC, tél. 021/312 80 06.

Astuces



Rabais jurassiens

Pour ce numéro spécial, nous avons déniché quelques actions ayant pour cadre le Jura. Si vous avez l'intention de visiter cette région, n'oubliez pas votre exemplaire de «Généralisations». Sur sa présentation, vous bénéficierez des rabais suivants, limités au mois de septembre 1999.

A Montfaucon, l'Hôtel-Restaurant de la Pomme d'Or fait un rabais de 10% sur les chambres (dès Fr. 48.- par personne avec le petit-déjeuner).

Rens. au tél. 032/955 13 44.

A Courfayve, Marc Beuchat, de l'Hôtel de la Croix-Blanche, propose un forfait qui comprend un repas gastronomique typique, une balade en char attelé et deux visites (vitraux de Courfayve et Musée de Develier) pour Fr. 49.- au lieu de Fr. 80.-.

Rens. au tél. 032/426 72 77.

A Réclère, Eric Gigandet, responsable du Préhisto-Parc et des grottes offre un billet d'entrée gratuit pour un enfant accompagné, d'une valeur de Fr. 6.-.

Rens. au tél. 032/476 61 55.

A Muriaux, Daniel Frésard offre un café ou une boisson au restaurant voisin de la Croix-Fédérale à tous les visiteurs du Musée de l'Automobile, sur présentation du numéro «Spécial Jura».

Rens. au tél. 032/951 10 40.

Au Peu-Péquignot (Le Noirmont), pour les amateurs de balades à cheval, le Relais Equestre offre une réduction de Fr. 5.- pour une heure d'équitation à Fr. 25.-.

Rens. au tél. 032/953 14 01.



L'équitation dans les Franches-Montagnes